

## Présentation du pré-raccordement

Vous trouverez ci-joint la présentation des pré-raccordements réalisés par l'USEDA.

Nous nous sommes inspirés du SIEL TE Loire qui a été précurseur dans la mise en œuvre du pré-raccordement.

L'USEDA a inscrit ce processus dans la convention avec le délégataire en 2015. La volonté de la gratuité des raccordements et de l'accès au réseau a été portée par les élus dès l'origine du projet. Ce processus permet de procéder aux raccordements des usagers pendant la période de J3M<sup>1</sup>. Il a été proposé au délégataire afin d'accélérer la migration du cuivre vers la fibre, et éviter l'effet « tunnel » pendant cette période.

Depuis septembre 2019, nous procédons presque systématiquement (à l'exception du lot n°2 où nous rencontrons quelques difficultés avec notre prestataire) à chaque ouverture de ZAPM<sup>2</sup> et pendant la période J3M, au pré-raccordement des usagers qui en font la demande sur notre portail d'éligibilité.

La démarche est la suivante :

1. Dès l'ouverture de la période J3M, l'utilisateur peut accéder via le site [rais02.fr](http://rais02.fr), rubrique « Pré-raccordement », au portail d'inscription qui est hébergé par notre délégataire. L'utilisateur doit cliquer sur la pastille affichée sur son habitation pour accéder à un formulaire de demande de pré-raccordement. Cette demande est limitée dans le temps (période d'inscription de l'ordre de quinze jours à trois semaines).
2. L'USEDA réfléchit à la possibilité de réaliser l'inscription jusqu'à la veille de la fin de la période J3M.
3. L'USEDA fournit au prestataire le listing des opérations à réaliser et donne un ordre de travail dans l'outil dédié : SYNCHROTEAM<sup>3</sup>. Il comporte tous les éléments pour effectuer le raccordement au domicile du demandeur (coordonnées du client, route optique, extrait de plan,)
4. Le prestataire réalise la prestation et doit remplir un compte rendu d'intervention au sein de ce même outil.

---

<sup>1</sup> J3M : période des trois mois avant la commercialisation.

<sup>2</sup> ZAPM : Zone arrière de Point de Mutualisation.

<sup>3</sup> SYNCHROTEAM : logiciel de gestion des interventions.

5. A ce jour, 60 % à 70 % des locaux situés dans une zone ouverte aux pré-raccordements, demande à bénéficier de la prestation.
6. A l'issue, l'utilisateur peut demander un abonnement au FAI<sup>4</sup> de son choix (11 FAI grand public présents sur le RIP<sup>5</sup> aujourd'hui, dont les 4 OCEN<sup>6</sup>).  
Il doit préciser lors de sa demande d'abonnement le n° de PTO<sup>7</sup> qui lui a été attribué, et la FAI n'a plus qu'à envoyer le box, procéder au brassage au PM<sup>8</sup> et vérifier la qualité du service.

En interne, une équipe de l'USEDA veille à la bonne gestion des flux et assure un suivi spécifique des échecs de raccordements, pouvant intervenir sur le domaine public. Cette même équipe assure le suivi de la bonne exécution du marché (notamment les délais), des études complémentaires, et le paiement des prestations réalisées.

Ce processus a connu quelques difficultés à se mettre en place, mais il est aujourd'hui plébiscité par tous les acteurs :

- Les usagers font actuellement plus confiance à l'USEDA qu'aux FAI, pour réaliser le raccordement (connaissance du terrain, entreprises locales, suivi qualité de l'USEDA sur la base d'un CCTP strict...) ;
- Le délégataire peut commercialiser très vite le réseau dès la fin du J3M ;
- Les FAI gagnent eux aussi du temps dans la commercialisation de leurs services, et s'évitent souvent les problèmes d'adressage, de supports, de PBO...

**On a globalement une meilleure qualité des pré-raccordements** (bonne route optique, bon PBO utilisé, ...).

Le processus est désormais industrialisé, l'USEDA qui est également opérateur, a procédé à plus de 9 000 pré-raccordements depuis septembre 2019 et réalise en moyenne 1 000 raccordements par mois, en respectant des consignes sanitaires très strictes.

Le parc de prises disponibles en pré-raccordement, non suivies d'abonnement, est de près de 4 000 aujourd'hui. La démarche a en ce moment un fort succès.

On peut estimer que plus de la moitié du parc PTO posé en pré-raccordement a été mobilisé par les FAI.

On diffuse par ailleurs sur la base du fichier IPE<sup>9</sup> l'ensemble des PTO posées par l'USEDA au délégataire Aisne THD, qui doit informer les FAI pour faciliter la prise d'abonnement.

---

<sup>4</sup> FAI : Fournisseur d'Accès Internet.

<sup>5</sup> RIP : Réseau d'Initiative Publique.

<sup>6</sup> OCEN : Opérateur Commercial d'Envergure Nationale (Bouygues Télécom, SFR, Free et Orange).

<sup>7</sup> PTO : Prise Terminale Optique.

<sup>8</sup> PM : Point de Mutualisation.

<sup>9</sup> IPE : Informations Préalables Enrichies qui contient l'information de l'identifiant de l'adresse.

L'USEDA a décidé et imposé à son délégataire de pérenniser le pré-raccordement au-delà de la période J3M, suite aux nombreux échecs rencontrés par le mode STOC<sup>10</sup> et la systématisation par certains opérateurs, de mise en échec des raccordements longs (plus de 140 m).

Ce processus sera expérimenté en **septembre 2020** sur le territoire de Communauté de Communes de la Val de l'Oise, premier territoire fibré dans l'Aisne.

Il sera désormais conseillé aux usagers de faire poser leur PTO par l'USEDA et ses entreprises sous-traitantes, et ensuite de se rapprocher des FAI pour une prise d'abonnement.

L'avantage pour le l'USEDA est :

- d'éviter les dégradations causées dans les PM par les STOC,
- une maîtrise de la qualité du travail et du respect du cahier des charges par nos sous-traitants (l'USEDA n'accepte contractuellement qu'une sous-traitance de rang 1 dans les marchés qu'il passe avec ses entreprises).

Le processus post J3M n'interdit pas aux OCEN de réaliser les raccordements en mode STOC, il a été prévu un mécanisme qui écrase la demande de pré-raccordement lorsqu'une demande d'abonnement STOC intervient, qui est prioritaire.

Aujourd'hui, l'USEDA est pleinement satisfait de ce processus, les demandes de pré-raccordements se montent à plus de 200 demandes semaines.

On table sur un rythme de raccordement post J3M, de l'ordre de 500 demande/mois.

Les demandes en périodes de J3M vont naturellement s'éteindre à la fin du déploiement, puisque le réseau de l'USEDA sera entièrement livré et mis en commercialisation fin décembre 2022 (pour les derniers PM).

On peut également penser que cela a eu un effet d'accélération de la commercialisation, puisqu'aujourd'hui, le nombre d'abonnés est de 50 000, avec un taux de pénétration de 40 % sur les prises commercialisables, soit pratiquement une avance de près de deux an sur les prévisions de commercialisation.

---

<sup>10</sup> STOC : Sous-Traitance Opérateur Commercial, processus dans lequel Aisne THD sous-traite à l'opérateur commercial « O » le raccordement du client final.